



**NATIONS  
UNIES**



## **Convention-cadre sur les changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBI/2008/L.15  
3 décembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

### **ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE**

**Vingt-neuvième session**

**Poznan, 1<sup>er</sup>-10 décembre 2008**

**Point 16 de l'ordre du jour**

**Rapport de la session**

## **Projet de rapport de la vingt-neuvième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Margaret Sangarwe (Zimbabwe)

Rapporteur suppléant: M<sup>me</sup> Duduzile Nhlengethwa (Swaziland)

### **TABLE DES MATIÈRES**

(À compléter)

#### **I. Ouverture de la session**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La vingt-neuvième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue sur le site de la Foire internationale de Poznan (Pologne) du 1<sup>er</sup> au 10 décembre 2008.

2. Le Président du SBI, M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran), a ouvert la session et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs, ainsi qu'aux membres du Bureau.

(À compléter)

#### **II. Questions d'organisation**

(Point 2 de l'ordre du jour)

##### **Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1<sup>re</sup> séance, tenue le 1<sup>er</sup> décembre, le SBI a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2008/9).

4. À la même séance, le SBI a adopté l'ordre du jour modifié comme suit en laissant en suspens l'alinéa *b* du point 4:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux de la session;
  - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
  - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
3. Communications nationales et données présentées dans les inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention:
  - a) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2006;
  - b) Rapport de situation sur l'examen des quatrièmes communications nationales.
4. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
  - a) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
  - b) *Question laissée en suspens*<sup>1</sup>;
  - c) Fourniture d'un appui financier et technique.
5. Mécanisme financier de la Convention:
  - a) Quatrième examen du mécanisme financier;
  - b) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial;
  - c) Fonds pour les pays les moins avancés.
6. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
  - a) Bilan de l'application de la décision 1/CP.10;
  - b) Questions concernant les pays les moins avancés.
7. Mise au point et transfert de technologies.

---

<sup>1</sup> Faute de consensus sur son inscription à l'ordre du jour, cette question a été laissée en suspens. Sur proposition du Président, le SBI a décidé de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trentième session.

8. Renforcement des capacités au titre de la Convention.
9. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
10. Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont aussi parties au Protocole de Kyoto.
11. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
12. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
13. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.
14. Questions administratives, financières et institutionnelles:
  - a) États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007;
  - b) Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009;
  - c) Examen périodique des fonctions et activités du secrétariat;
  - d) Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto.
15. Questions diverses: rapport annuel de compilation et comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto.
16. Rapport de la session.

### **III. Rapports sur les points 2 b) à 15 de l'ordre du jour**

(À compléter)

### **IV. Rapport de la session**

(Point 16 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx décembre, le SBI a examiné le projet de rapport de sa vingt-neuvième session (FCCC/SBI/2008/L.15). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé le Rapporteur et le Rapporteur suppléant à achever l'établissement du rapport de la session avec le concours du secrétariat et sous la direction du Président.

#### Annexes

(À compléter)

-----